

Déclaration liminaire CSAL formation spécialisée de la Haute-Garonne du 22 mars 2024

Monsieur le président,

Casse du statut de la fonction publique, rémunération au mérite, coupes drastiques dans les budgets sociaux, attaques frontales contre la Sécurité sociale, nouvelles attaques contre les chômeurs (suppression de l'allocation spécifique de solidarité), remise en cause des droits des femmes (suppression à venir de la validation de huit trimestres par enfant), culpabilisation des allocataires du RSA...

Dix milliards de coupes budgétaires en 2024. Secteurs visés : l'Éducation nationale, les politiques de l'emploi, le logement, la recherche, l'enseignement supérieur, la transition écologique... En 2025 : - 20 milliards de coupes franches sont programmées.

Et dans le même temps, comme cela est le cas depuis cinq ans, les profits du CAC 40 atteignent des records (150 milliards d'euros, année historique selon les Échos et le Figaro).

Le principal poste de dépenses de l'État reste celui des aides, exonérations ou subventions diverses aux entreprises : 160 milliards d'euros annuels (principales bénéficiaires : les grandes, les très grandes entreprises), soit 31 % du budget de l'État.

L'idée de remettre en cause la fiscalité du capital effleurerait-elle l'esprit de ce gouvernement ? Pas le moins du monde. Bruno Le Maire, romancier patenté et ministre à ses heures, en rajoute : il s'agit de continuer à "baisser les impôts de production" et de remettre en cause une bonne fois pour toute le modèle social issu des luttes de 1936/1945/1968.

Ce gouvernement minoritaire qui a déjà utilisé à 23 reprises l'article 49.3 pour faire passer ses lois antisociales (dont celle des retraites) nous dit qu'il n'y a plus d'argent pour les hôpitaux, les services sociaux, l'éducation, la politique du logement, la recherche... les services publics en général mais, dans le même temps, fait voter une loi de programmation militaire de 413 milliards d'euros sur sept ans (inédit depuis le début de la V^{ème} République), attribue 3 milliards d'aide militaire à l'Ukraine et multiplie, en début de campagne électorale européenne, le vocabulaire et les annonces plus guerrières les unes que les autres.

De l'argent, il y en a, nous le savons, mais le gouvernement et ses serviteurs nous disent qu'il n'y en a pas pour nous, les fonctionnaires et les salariés en général.

À la DGFIP, la négociation indemnitaire en cours, si l'on peut la qualifier ainsi, se résumera, au maximum, à :

- 6 points ACF au 1^{er} janvier 2024,
- 4 points ACF au 1^{er} janvier 2025.

Soit au total : 330 € bruts annuels en 2024 et 520 € bruts annuels à compter de janvier 2025. En bref, une "opération pièces jaunes" à l'intention des personnels de la DGFIP !

Et la nouvelle directrice générale (depuis le retrait du conseiller fiscal du PSG et du Qatar) de livrer un message clair, parfaitement en accord avec celui du ministre de la Fonction publique (Stanislas Guérini) : circulez, y'a rien à voir !

Au contraire, nous avons beaucoup à dire et beaucoup à voir.

Nous refusons la nouvelle purge des services publics, nous refusons la destruction du statut, nous refusons la réforme à venir de la Fonction publique, la rémunération au mérite et la contractualisation à tout va !

Nous refusons la dérèglementation effrénée qui, sous couvert de "simplification administrative", conduit, au final, à supprimer toute protection aux salari·é·e·s, aux consommateurs, usagers et à libéraliser de plus en plus l'économie au profit de quelques un·e·s, de leur ouvrir des marchés avec la privatisation de tout ce qui peut l'être, de la création de richesses avec la guerre, le crédit, les assurances. Un "bon" consommateur, un "bon" salarié, est un individu qui a peur. Il est ainsi plus maléable, plus influençable, plus soumis. L'incertitude et la peur sont vecteurs de soumission, l'état de soumission étant le plus favorable à la domination d'une classe sociale sur l'autre, la classe des possédants sur celle qui vit de son travail ou des subsides qu'on lui consent pour sa survie.

Cette dérèglementation prend tout son sens avec les attaques permanentes contre le modèle social français issu de 1947, notamment via la création de la Sécurité sociale. Déremboursements, fermetures de lits, de maternités, de services d'urgence, tarification à l'activité à l'hôpital, et attaques, en ce moment, contre la protection sociale complémentaire sont une des formes que prend la dérèglementation en matière de santé publique.

Contre quelle partie de la population et au profit de qui ? Inutile de développer...

La guerre, une autre belle "*connerie*" selon Prévert. "*On croit mourir pour la patrie, on meurt pour des industriels*" disait Anatole France. Le président Macron multiplie les discours guerriers, parle de "réarmement" dans tous les domaines, sa fuite en avant au profit de ceux qui l'ont porté au pouvoir n'a plus de limites. Il a quand même fallu qu'il se fasse reprendre de volée par les dirigeants des plus grand pays occidentaux pour qu'il tempère ses ardeurs concernant l'envoi de soldats français en Ukraine.

Comme l'affirmait Jaurès, "*on ne fait pas la guerre pour se débarrasser de la guerre*".

Pour Gaza comme pour Kiev, le combat politique et syndical pour un cessez-le-feu est le seul qui vaille. La CGT continuera à s'associer avec tous ceux qui oeuvrent dans cet objectif.

Ce gouvernement n'est pas seulement belliqueux en matière militaire, il l'est aussi contre une grande partie de la population de ce pays. Il l'a démontré par ses attaques contre le code du travail, le système de retraite, l'assurance chômage et les services publics, quels qu'ils soient.

Pour les services publics, ses outils sont multiples, son imagination sans bornes. Télétravail débridé, privatisation de missions, fermetures de sites, fermetures des accueils en flux et accueil sur rendez-vous imposé dans de nombreuses administrations (CAF, Pôle emploi, Finances publiques...), tout est bon pour "désintoxiquer l'utilisateur" et lui faire faire le travail de l'administration et privatiser le reste (les exemples de la télédéclaration et du recouvrement de l'impôt sur le revenu parlent d'eux-mêmes).

Dernière trouvaille en date du premier ministre pour tenter d'éloigner les fonctionnaires d'État de leur lieu de travail (sous couvert d'écologies et d'économies de mètres carrés de bureaux), puisque le télétravail a montré ses limites en ce domaine : la "semaine en quatre jours". Cette illusion de réduction du temps de travail n'aboutit, en fait, qu'à concentrer l'activité des salariés qui vont être amenés à faire, en quatre jours, ce qu'ils faisaient en cinq, avec des conséquences inévitables sur leurs santés physique et mentale. La CGT défend la réduction du temps de travail à 32 heures, sans perte de salaire grâce à l'augmentation du taux horaire du salaire ou des embauches à la clé. L'idée de la semaine des quatre jours fait école en Europe. Au Royaume-Uni, en Espagne ou en Islande, des initiatives ont été lancées pour tester cette organisation, études universitaires à l'appui. Et quand ça marche, c'est parce que les employeurs ont créé des emplois pour compenser le jour travaillé en moins et ont réduit la durée hebdomadaire d'activité. A contrario, l'expérimentation menée en France de la semaine en quatre jours à l'URSSAF a vite fait déchanter les agents. Pour de simples raisons d'organisation de la vie quotidienne, faire, a minima, 36 heures (pour rappel, nous ne sommes pas à 35 heures dans la Fonction publique d'État !) en quatre jours n'est pas accessible à grand monde.

Ce mardi 19 mars, après les manifestations puissantes du 8 mars pour l'égalité femme / homme, à l'appel de toutes les organisations syndicales, les agentes et les agents des trois versants de la Fonction publique - État, Territoriale, Hospitalière - se sont massivement mobilisé·e·s. C'est nombreuses et nombreux qu'elles et ils ont manifesté ou se sont rassemblé·e·s dans plus de 130 manifestations et rassemblements. Plus de 100 000 agent·e·s et fonctionnaires qui sont descendu·e·s dans les rues sur tout le territoire. C'est nombreuses et nombreux qu'elles et ils se sont mis·e·s en grève. Dans plusieurs secteurs, les taux de grévistes ont atteint, voire dépassé les 30%. Ensemble, les personnels ont dit leur refus de voir leur pouvoir d'achat encore se dégrader par une année 2024 sans aucune augmentation générale. Ensemble, les personnels ont affirmé leur refus de rémunérations « au mérite », porte ouverte à tous les clientélismes, à l'aggravation des discriminations faites aux femmes, par l'accroissement des primes ne comptant pas pour la retraite de surcroît. Ensemble, les personnels ont réclamé les moyens nécessaires pour accomplir leurs missions de service public dans de bonnes conditions, pour les usager·e·s comme pour eux-mêmes, ce qui s'oppose aux coupes budgétaires dans les crédits socialement utiles que la macronie met en œuvre pour 2024 et prévoit pour 2025.

Le gouvernement doit entendre cette forte colère et rompre avec ses politiques d'austérité. S'il persiste dans ses orientations néfastes et son refus de négocier, les mobilisations devront se poursuivre, se renforcer et s'inscrire dans la durée.

Pour ce qui préoccupe plus particulièrement notre instance chargée de l'hygiène, la sécurité et des conditions de travail, nous souhaitons aborder la question centrale du coût du travail dans notre pays. Alors, certes, pas le coût au sens où l'entendent patrons et

dirigeants des administrations. Il s'agit pour nous d'aborder le coût financier causé par le mal-travail en France. Ce mal-travail qui fait que nous détenons le bonnet d'âne des morts au travail dans l'Union européenne, avec un taux d'accidents du travail à nulle autre pareille. Ce mal-travail causé aussi par le management toxique d'un certain nombre de cadres dans notre département et ailleurs, qui précipitent des collègues dans la maladie et la dépression. De fait, en les éloignant de leur poste de travail, ils génèrent des difficultés pour les collègues en place dans les services et précipitent les collègues malades dans les plus grandes difficultés, personnelles et financières. Le mode de management pris en modèle par la DGFIP est celui du privé et s'inspire des théories libérales du "lean management" que l'on pourrait résumer par "marche ou crève". Les effectifs de nos services et le travail en tension font que la moindre difficulté, la moindre faiblesse d'un·e agent·e fait tanguer l'organisation globale du travail. Ceci conduit parfois à ce que la ou le collègue en difficulté soit rapidement stigmatisé·e par le collectif de travail et par l'encadrement.

La disparition des CHSCT, le manque criant d'acteurs et actrices de prévention (médecins, ISST, assistant·e·s social·e·s, infirmières...) dans de nombreux départements, contribuent inévitablement à cet accroissement des tensions au travail. Mais les causes principales de cette souffrance sont bien les suppressions d'emplois et la dégradation des conditions d'exercice des missions, mécanisées, mesurées, largement au-delà de ce qui est tolérable dans un pays dit "développé".

M. le Président, nous en appelons à votre responsabilité de dirigeant de cette instance mais aussi de responsable des personnels dans notre département. À considérer que les vœux de début d'année de notre directeur régional soient sincères, quand il semble nous considérer toutes et tous dans le même sous-marin, il conviendrait qu'une attention soutenue soit portée à la santé de chacun des matelots ! Il n'est pas tolérable qu'au 21^{ème} siècle, les conditions de vie au travail des personnes qui sont en charge du service public soient aussi peu considérées, sous couvert d'économies budgétaires, d'écologie, et surtout du fait qu'il est de bon ton de cracher son venin sur tout ce qui peut de près ou de loin ressembler à un agent public !

Notre axe d'intervention dans cette instance sera donc celui de la défense inconditionnelle de la sécurité, de la santé et des conditions de travail des collègues. Notre employeur détient, en la matière, une obligation de résultats et non de moyens. En tant qu'élus et mandatés de cette instance, nous disposons, nous, d'un certain nombre de moyens que nous mettrons en oeuvre chaque fois que notre direction tentera de s'extraire de son obligation de résultats. Nous mettrons en oeuvre ceci avec le soutien des collègues à chaque fois que ce sera possible.